

Une élection pastorale au XXe siècle : (propos divers)

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 7

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199914>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, LAUSANNE.

Montreux, Cerrière, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements débutent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



EN VENTE
AU
BUREAU
DU
CONTEUR VAUDOIS
ET DANS LES
librairies et kiosques

PRIX :
50 centimes.

Une élection pastorale au XX^e siècle.

(Propos divers).

Avant l'élection (DANS LA RUE).

- Bonjour.
— Bonjour. Comment va ?
— Bien, merci. Un peu grippé. Mais, ce n'est rien ; tout le monde y passe. Venez-vous à l'assemblée ?
— Quelle assemblée ?
— Pour l'élection pastorale de dimanche.
— Oh ! non, merci, je n'en pince pas. Je ne vais jamais à l'église.
— Moi non plus, seulement il paraît que ça chauffe. C'est pour cela que je m'en occupe, autrement...
— Que ça chauffe ou non, ces choses-là me laissent froid. D'ailleurs, ils feront bien sans moi. Au revoir ; je m'en vais à un comité pour le centenaire.

(A LA MAISON)

- Madame, à son mari :
— Dis-moi, Paul, j'espère que tu iras voter, dimanche.
— Mais, chère amie, c'est une élection pastorale.
— Eh bien ?
— Eh bien, que m'importe à moi que l'on nomme Pierre, Paul, Jaques ou Jean. Je vais à l'église une fois l'an, deux au plus, à Pâques et à Noël. Le pasteur est toujours assez bon pour moi ; tout ce que je lui demande, c'est de n'être pas trop long.
— Quant à ça, je dois reconnaître, malheureusement, que tu uses des choses de la religion avec une modération qui serait plus louable en d'autres cas. Mais, aujourd'hui, les hommes sont tous les mêmes. Aussi, ne faut-il point s'étonner si le monde va à la dérive.
— Ecoute, Julia, tu sais que je ne suis point du tout hostile à la religion et que je vous laisse en cela pleine liberté. Si je ne vais pas au culte autant que tu le voudrais, j'ai mes raisons. Je ne vois pas, d'ailleurs, que les dames....
— N'entamons pas ce chapitre. Tout ce que je te demande, c'est de vouloir bien, cette fois-ci, aller voter pour M. X.... Il est si gentil, si comme il faut, et point mal du tout. C'est le pasteur qu'il nous faut. Et toi aussi, Ernest,

tu iras voter, je l'espère, maintenant que te voilà électeur.

— Oh ! oui, maman, nous nous sommes déjà entendus entre quelques amis. Nous voterons avec les socialistes.

— Miséricorde ! Mais, mon enfant, que me dis-tu là ? Tu sais bien pourtant que ces horreurs de socialistes ne croient à rien, ne respectent rien et qu'ils ne se mêlent de nos élections pastorales que pour nous contrarier.

— Oh ! maman, les socialistes sont aussi des citoyens qui ont leur mot à dire, puisqu'ils paient. S'ils font parfois les mauvais, c'est parce qu'ils ne sont pas au pouvoir ; tous les partis en agissent de même. Et puis vois-tu, maman, c'est rigolo, ça fait du polin.

— Ah ! c'est très joli cela. Monsieur trouve ça rigolo ; monsieur veut faire du polin. J'estime, moi, que seuls les gens qui fréquentent assidûment le culte devraient être autorisés à prendre part aux élections pastorales. Ce serait à nous autres femmes, en somme, à nommer nos pasteurs, puisque nous sommes seules à les aller écouter. Vois-tu, mon garçon, tes propos me navrent. Je ne comprends pas que l'on donne une carte d'électeur à des.... gamins !

Le jour de l'élection.

(A L'ENTRÉE DU TEMPLE)

- Adieu ! Eh ! où vas-tu comme ça ; tu es bien pressé ?
— Je m'en vais voter pour ce pasteur.
— Voter ?... Mais, n'es-tu pas catholique ?
— Oui.
— Alors ? ? ?
— Et toi, à propos, tu en viens, du scrutin ?
— A l'instant.
— Et pourtant, n'appartiens-tu pas à l'église libre ?
— Certainement.
— Eh bien ? ? ?
Ils font quelques pas et s'arrêtent un moment pour contempler les « fidèles » se rendant au scrutin.
— Dis-moi, le père Y... qui va aussi voter !
— Elle est forte, celle-là ! Un darbiste !...
— De mieux en mieux ; voilà Z...
— Comment, lui aussi, un athée irréductible !
Ensemble :
— C'est un comble !!

(DANS LE TEMPLE)

- Tiens, M. K... ! Que contemplez-vous donc si curieusement ?
— Oh ! la la, vous ici ? Vrai, je ne pensais pas vous y rencontrer. Je regardais ces orgues ; elles sont nouvelles ?
— Mais, mon cher, où en êtes-vous donc ? Il y a belle lune que les anciennes orgues — celles de notre première communion — ont été remplacées. Je faisais partie du Conseil communal lorsqu'on a voté le crédit nécessaire à l'installation des nouvelles. Je dois avouer

que je les vois aussi aujourd'hui pour la première fois. Savez-vous qu'elles sont d'un bel effet.

— En vérité, et si la voix ressemble au plumage... (Souriant.) Il nous faudra bien pourtant venir les entendre une fois...
* * *

Et, lentement, passait, devant l'urne mystérieuse où disparaissaient les suffrages, la longue file des électeurs.

« Voilà qui est fait, dit quelqu'un ; allons dîner maintenant ; ma femme sera contente, j'ai voté pour son pasteur. »

Alors, dominant le brouhaha discret des conversations profanes, une voix se fit entendre, qui semblait descendre des voûtes profondes et sonores du saint lieu :

« Nombreux sont ceux qui franchissent en ce jour le seuil de ma maison, fit la voix, gravement. Mais, que me restera-t-il de cette moisson éphémère ? Où sont-ils ceux qui m'aiment d'un sincère amour et qui gardent mes commandements ?

Et, lentement, passait toujours la longue file des électeurs ; et, les uns après les autres, les suffrages disparaissaient dans l'urne aux mystères insondables. J. M.

Beauté héréditaire.

Le John à Marc de la Couronne
Se croit bien fait de sa personne,
Quoiqu'en réalité
La nature ne l'eût en ceci point gâté...
Un jour, il disait à Jean-Pierre,
Que sa beauté lui venait de sa mère.
Jean-Pierre, en son patois, rabattit son caquet :
« Ton père, mon garçon, l'irè don rudo pouet ! »
E.-C. Thou.

Elle ne croyait pas,... — L'instituteur de C... fait une timide cour à la fille du syndic.

Celle-ci, qui se pique de goûts littéraires, demanda il y a quelque temps à son amoureux s'il n'aurait pas un volume de vers à lui prêter.

L'instituteur lui prêta les poésies de Juste Olivier.

L'autre jour, rendant le livre : « Ah ! monsieur, dit-elle, que je vous suis reconnaissante ! Ces poésies de Juste Olivier sont délicieuses. Est-ce vous qui les avez faites ? »

A propos de Juste Olivier, disons que le fonds pour le monument à élever à notre poète national, fonds résultant de la souscription ouverte par notre journal et déposé à la Banque cantonale, se montait, au 31 décembre dernier, à fr. 746,50.

Cette somme n'est point encore suffisante pour répondre aux vœux des souscripteurs.